



Vereinbarkeit im Gebäudehüllengewerbe  
Conciliation dans la branche de l'enveloppe des bâtiments  
Conciliabilità nel ramo dell'involucro edilizio

www.teilzeitbau-gebäudehülle.ch  
gebäudehuelle@teilzeitbau.ch

Communiqué de presse du 7 novembre 2024

## Sondage sur la compatibilité entre le travail et la vie privée dans la branche de l'enveloppe des bâtiments

*Pour améliorer l'équilibre vie privée-vie professionnelle, les partenaires sociaux et l'Association Pro Teilzeit ont initié le projet « Teilzeitbau – Concilier travail et vie privée dans la branche de l'enveloppe des bâtiments ». À l'heure actuelle, ils mènent un sondage pour identifier les besoins des salarié-e-s et des entreprises. Le projet est encadré par un groupe de travail composé d'entrepreneurs et d'entrepreneuses.*

L'association professionnelle Enveloppe des bâtiments Suisse, l'Association Pro Teilzeit ainsi que les syndicats Unia et Syna lancent ensemble un projet visant à améliorer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle dans la branche de l'enveloppe des bâtiments. L'Association Pro Teilzeit, qui a déjà réalisé un projet semblable couronné de succès dans l'industrie de la peinture et de la plâtrerie (voir encadré 1), assure la direction du projet. Celui-ci est soutenu par des aides financières (voir encadré 2) du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). L'objectif poursuivi est de promouvoir les possibilités de travail à temps partiel.

### Favoriser l'égalité entre hommes et femmes

La branche de l'enveloppe des bâtiments est à dominance masculine puisque 99 % des salarié-e-s sont des hommes. Dans les branches à dominance masculine, le désir de travailler à temps partiel est moins bien accepté que dans les branches à dominance féminine. Et les hommes qui souhaitent travailler à temps partiel sont défavorisés par rapport aux femmes. C'est-ce que révèle une étude menée par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich (voir encadré 3). Dans la branche de l'enveloppe des bâtiments, la part des emplois à temps partiel est de 6,9 %, alors qu'en moyenne suisse, elle est six fois plus élevée (41,1 %) selon les statistiques de l'emploi. Il y a donc un besoin de rattrapage en matière de travail à temps partiel. « Pour les hommes aussi, il devient toujours plus important de trouver l'équilibre entre travail et famille », déclare Arthur Müggler, président du comité central d'Enveloppe des bâtiments Suisse. « Mais il est aussi essentiel pour attirer davantage de femmes dans la profession ». La proportion de femmes chez les apprenti-e-s est de 4 % et la tendance est à la hausse. Avec ce projet, les organisations soutiennent donc l'égalité en favorisant une meilleure harmonie entre travail et famille pour les hommes, et en rendant la branche de l'enveloppe des bâtiments plus accessible aux femmes.

### Sondage sur la compatibilité entre vie privée et vie professionnelle

Le projet est encadré par un groupe de travail composé d'entrepreneurs et d'entrepreneuses qui contribuent à la conception du projet, partagent des expériences vécues et aident à élaborer des solutions orientées vers la pratique. Lors d'une première réunion, le groupe de travail s'est penché notamment sur les sondages envoyés fin octobre à toutes les entreprises assujetties à la convention collective de travail (CCT) de la branche. Ces sondages permettent de cerner les besoins des salarié-e-s et des entreprises en matière de temps partiel, d'autres modèles de temps de travail et de conciliation entre travail et vie privée. « Nous voulons connaître les besoins des salarié-e-s et des entreprises en matière de modèles de temps de travail et de compatibilité entre travail et famille », explique Bruna Campanello, responsable de la branche et membre du comité directeur d'Unia. Car la conception ultérieure du projet se fondera sur les résultats de cette enquête. Il est prévu de proposer aux entreprises des prestations et des produits tels que des conseils spécialisés, un accompagnement pour les projets pilotes internes, des webinaires, des outils de travail et des modèles pour l'ensemble de la branche. De plus, l'ensemble des partenaires sociaux passeront la CCT au peigne fin pour lever les éventuels doutes concernant les dispositions applicables au travail à temps partiel.



Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes soutient le projet par des aides financières.

#### Renseignements :

- Association Pro Teilzeit : Barbara Rimml, responsable du projet  
barbara.rimml@proteilzeit.ch, 079 203 17 72
- Enveloppe des bâtiments Suisse : Dominik Frei, responsable de la politique de branche  
dominik.frei@gh-schweiz.ch, 071 955 70 30
- Syndicat Unia : Bruna Campanello, responsable nationale de la branche de l'enveloppe des bâtiments, membre du comité directeur, coresponsable du secteur Arts & métiers ; bruna.campanello@unia.ch, 076 391 38 25
- Syndicat Syna : Nora Picchi, responsable de la politique syndicale, du droit et de l'exécution, membre de la direction ; nora.picchi@syna.ch, 044 279 71 29

#### Contacts avec des entreprises :

C'est avec plaisir que nous vous mettrons en contact avec les entrepreneurs et entrepreneuses du groupe de travail qui accompagne le projet, si vous souhaitez demander une interview ou effectuer une visite sur place.

#### Encadré 1

##### Aides financières pour des projets en faveur de l'égalité

La Confédération apporte un soutien financier à des projets tendant à concrétiser l'égalité dans la vie professionnelle. L'octroi d'aides financières est placé sous la responsabilité du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). À l'heure actuelle, le BFEG soutient en premier lieu des projets visant à encourager le développement et l'utilisation de prestations et produits pour les entreprises destinés à la réalisation de l'égalité salariale entre femmes et hommes et à la promotion de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ou visant à encourager une représentation égale entre femmes et hommes dans des professions souffrant de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Pour de plus amples informations : <https://www.ebg.admin.ch/fr/aides-financieres-egalite-vie-professionnelle>

#### Encadré 2

##### Des projets dans d'autres branches

Pendant quatre ans, l'Association Pro Teilzeit a mené avec succès un projet de promotion du travail à temps partiel, soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, en collaboration avec l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP) ainsi que les syndicats Unia et Syna. Durant cette période, les emplois à temps partiel ont doublé dans la branche de la peinture et de la plâtrerie, avec plus de 600 nouveaux postes à temps partiel. Cela a permis d'améliorer l'équilibre entre le travail et la famille, et de garder de la main-d'œuvre qualifiée dans la branche. Une évaluation externe du Bureau d'étude indépendant en matière de politique sociale et du travail (BASS) a conclu que des outils très utiles, répondant aux besoins de la branche, avaient été développés dans le cadre du projet. Plus d'informations : [www.teilzeitbau.ch](http://www.teilzeitbau.ch)

Le projet réalisé dans la branche de l'enveloppe des bâtiments s'appuiera sur cette expérience. La branche de la construction en bois a, elle aussi, lancé un projet similaire.

#### Encadré 3

##### Hommes en quête de temps partiel désavantagés

Les hommes qui souhaitent travailler à temps partiel sont défavorisés par rapport aux femmes. C'est la conclusion à laquelle parvient une étude menée par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, qui a analysé la discrimination sur le marché du travail en Suisse à l'aide de « Job Room », la plateforme d'emploi en ligne du Secrétariat d'État à l'économie (Seco). Les demandeurs d'emploi y publient leur profil et les recruteurs les passent en revue pour trouver le personnel adéquat. Pendant dix mois, chacun des clics sur les profils a été examiné. L'idée était de déterminer l'impact produit par le désir de travailler à temps partiel sur les chances d'être contacté par les recruteurs. Cette étude a révélé que de manière générale, le désir de travailler à temps partiel constitue un obstacle à l'emploi. Plus le taux d'occupation recherché diminue, plus les chances d'être embauché s'amenuisent. En revanche, le souhait de travailler à temps partiel est mieux accepté chez les femmes que chez les hommes. [Plus d'informations](#)